

Une lettre de déclaration profiteuse pour le président-candidat

ÉCRIT PAR CELIA.ALBERI@LCG.GP

16 mars 2022

tielle 2022

n candidat pour bâtir l'avenir de nos enfants

Le chef de l'Etat officialise aujourd'hui sa candidature à l'élection présidentielle par le biais de la presse quotidienne régionale. Au terme d'un quinquennat marqué par les crises ais internationales, Emmanuel Macron sollicite un second mandat.



Continuité ou changement

Emmanuel Macron a annoncé sa candidature à l'élection présidentielle le 16 mars 2022. Il s'agit d'une annonce qui a été faite dans la presse quotidienne régionale. Le chef de l'Etat a déclaré qu'il sollicite un second mandat. Cette annonce a été faite dans un contexte de crise internationale. Emmanuel Macron a déclaré qu'il souhaite continuer à travailler pour la France et pour les Français. Il a également déclaré qu'il souhaite mettre en œuvre des réformes pour améliorer l'économie et la justice sociale. Cette annonce a été accueillie avec enthousiasme par de nombreux Français. Elle a également été saluée par les médias et les analystes politiques. Emmanuel Macron a déclaré qu'il souhaite continuer à travailler pour la France et pour les Français. Il a également déclaré qu'il souhaite mettre en œuvre des réformes pour améliorer l'économie et la justice sociale. Cette annonce a été accueillie avec enthousiasme par de nombreux Français. Elle a également été saluée par les médias et les analystes politiques.

La voie de confiance d'Emmanuel Macron depuis mai 2017



Le graphique ci-dessus illustre l'évolution de la confiance en Emmanuel Macron depuis son entrée en fonction en mai 2017. L'axe vertical mesure le pourcentage de confiance, allant de 0% à 100%. L'axe horizontal indique le temps, de mai 2017 à mars 2022. La courbe montre une confiance initiale élevée, qui a subi une baisse significative à l'annonce de sa candidature en mars 2022.

Mes chers compatriotes,



Je suis candidat pour continuer à préparer l'avenir de notre pays. Avec clarté et engagement, j'exposerais notre projet, notre volonté de continuer à faire avancer notre pays.



FRANCE & MONDE

« Je suis candidat pour continuer à préparer l'avenir »

C'est à travers une « Lettre aux Français », en faisant le choix de la presse quotidienne régionale pour la publier, qu'Emmanuel Macron a déclaré sa candidature pour la prochaine élection présidentielle. Le président de la République s'attendait évidemment être candidat à « pour inventer avec vous, face aux défis du siècle, une réponse française et européenne originale ». Il précise aussi : « Il nous faudra travailler plus et poursuivre la lutte des impacts positifs sur le travail et la production », dans ce cadre où il nous encourage plus que les grands défis et les valeurs associées à son projet.

« Avec clarté et engagement, j'exposerais notre projet, notre volonté de continuer à faire avancer notre pays »



La lettre de déclaration de candidature d'Emmanuel Macron mise en page de manière publicitaire dans la presse quotidienne et hebdomadaire pourrait équivaloir à 1 million d'achat d'espaces. Une question qui alimente le débat sur le financement de la campagne présidentielle.

Emmanuel Macron a choisi d'annoncer sa candidature à l'élection présidentielle 2022 en envoyant le 3 mars sa lettre aux 63 quotidiens régionaux. Les quelques 158 hebdomadaires régionaux l'ont également reçu par ricochet. Des médias réputés toucher 20 millions de lecteurs chaque jour. Le quotidien *France Antilles Guadeloupe* n'a pas dérogé à l'élan qui a vu la quasi-totalité des journaux offrir sans filtre une pleine page à la missive macronnienne. Parmi ceux qui ont déjugé le processus, le quotidien *La Voix du Nord* basé à Lille qui a refusé de mettre en page

l'intégralité du courrier pour n'en garder qu'une partie. Patrick Jankielewicz son rédacteur en chef s'en est expliqué dans la presse le 4 mars, exposant qu'" *Emmanuel Macron candidat, n'est pas Emmanuel Macron président* " et qu'il convient de ne pas " *établir un déséquilibre entre les candidats* ". Il est vrai que les concurrents politiques d'Emmanuel Macron l'accusent de faire campagne avec les moyens de l'État. Et cette opération les conforte. En obtenant gratuitement une campagne d'insertions de sa lettre mise en page selon un format non journalistique, le candidat-président enfreint-il la loi électorale au sujet du financement des partis politiques ? En acceptant de mettre en page et publier les affiches ainsi créées, les journaux ont-ils rendu des services et fourni des biens à titre gratuit au candidat-président ? Des biens tangibles et monnayables dont la valeur est exposée dans les kits média des titres : 861 000 € la page quadri en 2022 chez PQR66 qui commercialise l'espace publicitaire de 55 journaux. Extrapolée à l'ensemble des 63 quotidiens journaux payants, l'opération tutoie le million d'euros soit 6,1 % du plafond des 16,851 millions de dépenses autorisées au compte de campagne.

La Commission nationale de contrôle de la campagne électorale en vue de l'élection présidentielle (CNCCEP) a déjà recommandé "aux équipes de campagne de créer des comptes spécialement dédiés à la campagne présidentielle". Son regard se tournait alors vers Emmanuel Macron candidat qui utilise le compte utilisé par Emmanuel Macron président, et dont l'équipe était jusqu'au 4 mars rémunérée par l'Élysée. Cet épisode vient s'ajouter à la liste à étudier.